

Les Hôpitaux-Vieux, le 16 octobre 2014

Le Président de la Communauté de Communes

à

Monsieur le Maire
52 Grande Rue
25160 MALBUISSON

Nos Réf. : AM/PL
N° 1014ST0810
Affaire suivie par : Anthony MESSIKA
Poste : 03.81.49.29.37
Mail : ccmondorlac@wanadoo.fr

Objet : P.L.U.

Monsieur le Maire,

Par la présente, je viens répondre à votre demande d'information dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme communal, et dans le cadre de notre compétence assainissement.

De manière générale, les effluents domestiques de la commune de Malbuisson sont collectés via le collecteur du lac, et transitent à la station des traitements des eaux usées du Doubs. Celle-ci étant sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Larmont, il convient de s'assurer des capacités auprès de leurs services. Concernant les réseaux de transit, ceux-ci posent actuellement des difficultés en temps de pluie, mais les travaux en cours devraient permettre d'y remédier, sous réserve de poursuivre l'élimination des eaux parasites, en action conjointes communes/communauté de communes.

Concernant les zones urbanisables, je vous transmets l'avis par site :

Zone AU1a : favorable, sous réserve de la mise en place d'emplacements réservés sur les réseaux d'assainissement.

Zone AU1b : favorable : raccordable au réseau public d'eaux usées (- de 100 m) ; présence d'un ruisseau sous réserve d'autorisation.

Zone AU1c : favorable : raccordable au réseau public d'eaux usées (- de 100 m) ; présence d'un ruisseau sous réserve d'autorisation.

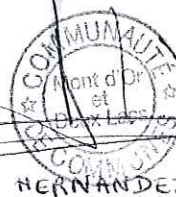
Zone AU1t : favorable : raccordable au réseau public d'eaux usées (- de 100 m).

Zone AU1y : favorable : raccordable au réseau public d'eaux usées (- de 100 m).

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

G. DEQUE



Copie transmise à :
Mme CHARTIER Valérie